

L'étincelle de vie

L'origine du Grand Feu remonte finalement à la date de mon accident qui a eu lieu le 28 novembre 1965. J'ai été victime d'un accident très grave qui a fait trois morts. J'ai perdu dans ce drame ma fille âgée alors de 5 ans et mon épouse. Le conducteur de l'autre véhicule est décédé quelques semaines après. De mon côté j'ai été gravement blessé et plus particulièrement aux jambes.

Hospitalisé à NIORT, puis à TOURS je suis resté avec des séquelles et une importante limitation articulaire dûe à une immobilisation plâtrée qui aurait pu faire craindre une gangrène. On parlait même d'amputation à ce moment. Après une convalescence chez mes parents, la MACIF a fait faire une expertise par le Dr MARCHAND qui avait évalué un taux d'Incapacité Permanente Partielle de 45 %, taux qui, à l'époque, était élevé. Le Dr MARCHAND m'avait alors demandé ce que j' envisageais de faire et sur les conseils du Dr JEANNEAU, mon médecin traitant m'avait conseillé d'aller dans un centre de convalescence en Haute Savoie, près de Megève, ce que j'ai donc fait, écoutant les conseils des différents médecins. J'avais alors besoin de soins physiques mais aussi de soutien psychologique.

J'y suis resté 11 mois. Je me souviens même du prénom de la kiné qui s'est occupé de moi pendant ce séjour, elle répondait au nom de Marie Cécile. Je tiens à lui rendre hommage. J'avais découvert à ce moment une prise en charge de centre de convalescence.

A mon retour, j'ai revu le Dr MARCHAND, avec le Dr JEANNEAU. Ils n'en revenaient pas de mes progrès. Et de ce fait, le taux d'IPP a été ramené à 15 %. C' est cela qui m' a ouvert les yeux. Ces 30 % de gain en rééducation, rééducation intensive où j' avais mis beaucoup de volonté étaient la démonstration de ce que l'on pouvait récupérer. Bien sûr, j'étais également motivé par le tennis, je voulais absolument pouvoir rejouer, ce que j'ai d'ailleurs pu faire plus tard.

A mon retour de Combloux, j' ai essayé de retrouver ceux que j' appelais «mes amis de la douleur». Ce sont les personnes que j'avais connu au CH de Niort, lorsqu'ils avaient été hospitalisés pendant un mois et demi, puis ceux de TOURS. On se fait des amitiés dans un centre hospitalier, tout comme au Grand Feu d'ailleurs. J'ai passé un peu de temps avec eux, et je me suis rendu compte qu'ils étaient aussi handicapés que lors de mon départ en centre. Je me suis dit que ce n'était pas normal. J'avais moi, bénéficié d'un traitement que tout le monde ne pouvait avoir à l'époque et je me suis dit qu'il fallait tout faire pour le bien de tous.

La santé, bien commun.

J'ai donc commencé par créer l'ANUAR – Association Nationale des Usagers et Accidentés de la Route – le 25 octobre 1970, pour venir aider les victimes surtout dans les procédures administratives. Comme j' étais qualifié dans ce domaine, je pouvais les y aider. Parallèlement, j'ai prévu de créer quelque chose en rapport avec la rééducation fonctionnelle. En effet, ce genre d'établissement n'existait pas. Nous avons affaire à des centres de convalescence avec une prise en charge, certes intéressante, mais peut être incomplète. Le Poitou-Charentes ne comptait pas un seul lit. Il existait une salle de kiné à l'hôpital de Niort avec un kiné, il n'existait rien à Poitiers, rien à Angoulême, rien à La Rochelle et je voulais changer celà. Dans les statuts, il a donc été prévu, après l'assistance juridique des victimes, la mise en place de tous moyens visant à

améliorer les conditions de rééducation et de réinsertion des victimes de la route. C'est en partant de cette définition statutaire que j'ai imaginé la création d'un centre, surtout à Niort, puisque c'était ma ville, là où j'étais né, là où je travaillais.

J'ai rencontré Jacques VANDIER afin d'obtenir son soutien. Il fallait que la MACIF m'aide pour ce projet ambitieux et novateur. Je ne pouvais, seul, obtenir des financements publics ou privés et naturellement je m'étais tourné vers ma maison mère, particulièrement sensible aux accidents de la route puisqu'assureur automobile.

J'ai fait beaucoup de démarches auprès du Ministère, de la DDASS, de la DRASS. C'était en 1971, et, à l'époque, la carte sanitaire ne prévoyait pas de lits en rééducation fonctionnelle. C'étaient des lits de convalescence et ces besoins étaient de 0,6 pour 1000 de la population. La rééducation fonctionnelle s'inscrivait dans les lits de convalescence. Alors que les prix de journée étaient de 600 Francs, il fallait absolument une dérogation à ce tarif puisque la rééducation fonctionnelle était déjà à 1.200/1.300 francs par jour.

J'ai rencontré le Dr Pierre CHARBONNEAU qui était le Directeur Général de la Santé Publique. Il était le second, après Simone VEIL, et il m'a beaucoup aidé ainsi que le Pr CASTIN, qui m'appuyait dans cette démarche parce qu'il n'y avait pas non plus de lits sur la ville de TOURS, le Dr RAMETTE, décédé maintenant, et le Pr CLARAC de POITIERS.

J'ai présenté une demande d'autorisation de 200 lits car on m'avait dit «si vous demandez 100 lits on vous en accordera 50 !». Et c'est effectivement ce qui s'est passé.

Je me souviens bien de la date, c'était le 5 avril 1973, pour une autorisation de 100 lits.

Le montage administratif.

Restait un problème financier d'importance : le montage initial prévoyait un emprunt à 100%, ce qui était impossible. Il fallait un apport de 40%. Après beaucoup de réflexions, j'ai eu l'idée de la création d'une ligne loyer à la place d'une ligne emprunt. Je devais créer une SCI. J'ai repris contact avec Jacques VANDIER. Des statuts sont rédigés, la MACIF et la MAAF deviendront majoritaires dans cette société civile immobilière. Mais nous ne voulions pas d'exclusivité, nous souhaitons y associer d'autres compagnies d'assurance. J'ai ainsi pu rencontrer Michel GAUDET et François GENTILLE, qui a été le représentant de la FFSA au Grand Feu. Il fallait réunir un certain nombre de compagnies pour compléter le plan de financement. La MACIF et la MAAF sont intervenues à hauteur de 40 % chacune, soit 80 %, et les 20 % restant ont été complétés par les 16 plus importantes compagnies du marché français.

Si, à l'époque, la FFSA a suivi, c'est qu'elle pensait bien que la MACIF et la MAAF les suivraient dans d'autres montages, tels que MENU COURT, LA CHATAIGNERAIE, LILLE, ROULLET ST ESTEPHE. Tous ces établissements doivent un peu au Grand Feu car sa bonne santé, et son bon équilibre étaient gages de succès pour les autres opérations.

Je dois beaucoup à M. VANDIER qui m'a fait entièrement confiance en apportant, avec lui, le soutien de la MACIF. Il a toujours été solidaire de cette cause.

L'ouverture.

Je me souviens surtout, avant l'ouverture, d'un incident assez grave. En effet, la directrice de la DDASS de l'époque a refusé les plans des chambres. Elle les trouvait trop grandes et elle souhaitait de petits espaces, 4 étages, pas de lieux communs. Je me suis heurté à elle. Je ne voulais pas cautionner «des cages à lapin». Nous avons pu réaliser le centre tel que prévu, c'était essentiel car le concept de lieu de vie et de rééducation étaient importants.

Je préfère ne pas évoquer l'ouverture, elle-même. J'aurai beaucoup à dire mais je n'ai pas de rancœur et je garde le souvenir de ceux qui ont réellement travaillé pour l'ouverture sans idée personnelle.

Les premiers dirigeants.

Le premier directeur avait été recruté par J. VINET qui s'était adressé à la FEHAP. La candidature d'Yves DOUEZI avait été retenue. Il avait déjà une expérience dans le domaine. Ensuite j'ai recruté les médecins, les Dr Pierre DESVIGNES et J-Marie SERVANT. Pour la petite histoire, Pierre avait un ami fondé de pouvoir à la MACIF et qui avait une propriété à la Tranche sur Mer. Un jour, celui-ci tombe malade et c'est Pierre qui est venu le soigner. A l'époque il exerçait dans un centre de la Sécurité Sociale à BOURBON LANCY, en Saône et Loire. Ils en sont venus à évoquer la construction du Centre sur NIORT et Pierre s'est tout de suite montré très intéressé, à la fois par le projet et parce que cela le rapprochait de sa famille. C'est Pierre qui a insisté pour venir avec J-Marie. Le tandem était trouvé.

Trente cinq ans après...

J'ai toujours suivi Le Grand Feu avec beaucoup d'intérêt dans son évolution. Je suis vraiment très satisfait de son évolution. Beaucoup d'évènements viennent de la vie, d'une expérience. Si je n'avais pas été accidenté, si je n'avais pas pris conscience de mon état et de celui des autres, peut être que Le Grand Feu n'existerait pas.

J'ai rencontré des gens qui ont eu de l'amitié pour moi et qui m'ont permis de créer 4 autres établissements du même type. Le Grand Feu est un creuset extraordinaire qui a toujours su trouver les ressources pour continuer d'avancer, de progresser, de faire encore mieux, encore plus. Sa réputation est intacte et n'est plus à faire. Nous avons toujours réussi l'osmose entre les différents participants. Je crois que les salariés le ressentent. Bien sûr il faut être attentif, désormais les établissements de ce type sont fragilisés par des politiques de santé qui ont tendance à niveler. Il faut y prendre garde.

L'anecdote géographique.

Je sais qu'il y a beaucoup de théories sur le nom du Grand Feu. Entre une origine d'un incendie au moyen-âge, la construction d'une verrerie et donc de fours allumés en permanence. Je dois vous révéler le secret du nom : Il s'agit tout simplement du lieu, comme on en voyait beaucoup en campagne. Il y avait comme une petite grotte, mais qui a disparu avec les terrassements. Les gens du voisinage faisaient du feu pour y faire cuire les tartes, le pain, leur repas. On disait «on va au grand feu». C'était un four commun. Finalement cela me plait ainsi, c'était déjà un lieu accessible à tous et œuvrant pour l'intérêt collectif...